



Service de presse  
☎ : 01 48 18 84 70  
Fax : 01 48 57 15 20

## Déclaration du Bureau confédéral de la cgt

### **Discours de politique générale du gouvernement**

#### **Collé à l'écrit, refusé à l'oral !**

A l'évidence, le Premier ministre Monsieur de VILLEPIN n'a, en rien, pris la mesure des exigences sociales qui se sont exprimées dans les mobilisations de ces derniers mois et dans le vote référendaire du 29 mai.

Non seulement les aspirations des salariés actifs, retraités, privés d'emploi ne sont pas prises en compte mais, pire, « le cap des lois votées sera tenu », la cadence des réformes autoritaires et inégalitaires sera accélérée.

Le plan dit « d'urgence pour l'emploi » consiste surtout à précariser les salariés et à offrir des nouveaux cadeaux aux employeurs.

C'est notamment :

- L'instauration d'un nouveau type de contrat de travail qui offrira aux employeurs la possibilité, pendant 2 ans, de licencier du jour au lendemain. C'est la fin programmée du contrat à durée indéterminée revendiquée par le MEDEF.
- L'obligation pour les chômeurs et les jeunes, moyennant une prime de 1 000 euros, d'accepter n'importe quel travail, à n'importe quel prix, sous peine de sanctions.
- La mise en place du chèque-emploi qui réinstaure le travail journalier ou à la tâche.
- Le renforcement spectaculaire des exonérations de cotisations patronales, alors qu'elles ont déjà été multipliées par 10 en 10 ans, sans effet sur le chômage.

Le Code du Travail est bel et bien dans l'œil du cyclone. Le Premier ministre parle de politique industrielle, mais c'est pour confirmer immédiatement la privatisation des entreprises publiques, notamment EDF-GDF.

Il faut aussi s'attendre à de nouvelles restrictions en matière de santé.

Quant au SMIC, c'est le 3<sup>ème</sup> discours de politique générale qui annonce la même augmentation. La publicité mensongère a ses limites.

Aucune de ces mesures n'avait été annoncée à la délégation de la Cgt reçue à Matignon 48 heures auparavant. De fait, notre demande de négociation sociale est ignorée.

Il est inacceptable de s'entendre dire aujourd'hui que le gouvernement veut procéder par ordonnances, pendant l'été, sur des sujets aussi essentiels pour la vie des salariés.

Dans ces circonstances, la Cgt appelle les salariés, les chômeurs, les retraités et l'ensemble des syndicats à se mobiliser pour porter une nouvelle fois leurs revendications.

Pour la Cgt, le 21 juin doit être l'occasion d'une large mobilisation interprofessionnelle pour l'emploi, les salaires, la protection sociale et les services publics.

Montreuil, le 8 juin 2005 - 17 h 30